

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-CF681

présenté par

M. Mauvieux, M. Allisio, M. Boulogne, M. Casterman, M. Dessigny, Mme Diaz, M. Dufosset,
M. Fouquart, Mme Galzy, M. Lottiaux, Mme Marais-Beuil, Mme Parmentier, Mme Roy,
M. Renault, M. Salmon et M. Jean-Philippe Tanguy

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Aide publique au développement »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Aide économique et financière au développement	0	208 074 035
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	0	0
Solidarité à l'égard des pays en développement	0	130 000 000
Restitution des « biens mal acquis »	0	0
Fonds de solidarité pour le développement	0	0
TOTAUX	0	338 074 035
SOLDE	-338 074 035	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement se révèle être un amendement que l'on ne devrait plus avoir à faire étant donné que les pays en développement dépassent largement la France en termes de richesses créées ses dernières années, la croissance moyenne des pays en développement en pourcentage de PIB

s'établissant à 4,2 % en 2024, lorsque la France avait une croissance à peine de 1 % sur la même année. Rappelons que ce PLF prévoit le même niveau de croissance pour 2026.

Pourtant, nous trouvons le moyen de lever plus de 200 millions d'euros avec l'argent des français dans le seul but d'aller voir un pays étranger pour lui expliquer comment il doit s'occuper de sa population. C'est ce que nous révèle le dernier document de politique transversal à propos de la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous n'avons plus les moyens ni même la volonté de décider de la politique des autres pays à leur place.

Dans un contexte où la charge de la dette deviendra le premier poste de dépense du budget de l'État en 2026, ce type de dépenses inutiles est à stopper rapidement afin d'éviter que l'endettement finance des projets qui ne créent aucune valeur économique pour la France. Notons d'ailleurs que l'endettement coûte, cette année, plus chère à cause du signal négatif envoyé sur les marchés obligataires par l'abaissement de la note de crédit française établit par les agences de notations. Il faut donc changer la logique des dépenses que la dette finance afin de garder les potentiels « effets de levier » permis par cette endettement, en les réservant exclusivement à des projets créateurs de richesses, et en supprimant les programmes improductifs qui envoient l'argent public du pays dans le vide.

C'est pourquoi nous décidons de baisser le budget dédié à l'aide économique et financière de la somme bloquée pour la promotion des droits des femmes à l'international de 338 074 035 millions d'euros, via deux programmes à savoir « solidarité à l'égard des pays développement » et « aides économiques et financières aux pays en développement ».